

donné suite au moyen et des subventions accordées aux provinces de l'Atlantique et d'un supplément spécial à l'impôt normal et de nouvelles subvention accrues versées à Terre-Neuve à divers autres titres.

Prenons les subventions sans conditions pour Terre-Neuve. Le ministre des Finances (M. Fleming) les a consignées au *hansard* hier à la page 6187. Qu'on se borne à les comparer. Voici le décompte des subventions sans conditions. Peut-être certains députés ne sont-ils pas au courant. J'ai fouillé la question plus que tout autre Canadien, je pense, sauf peut-être le rédacteur du *News* de Saint-Jean, qui a écrit une série d'articles à ce sujet. Je suis la question de près depuis deux ans. Les subventions sans conditions en 1956 et en 1957 comprenaient la subvention de transition et l'accord sur la location des domaines fiscaux. Elles comprenaient la subvention de péréquation, la subvention de stabilisation, etc. En 1956-1957, le chiffre était \$17,838,000; en 1957-1958, \$19,244,000; en 1958-1959,—que le député de Bonavista-Twillingate se prépare à un choc,—\$40,847,000. En 1959-1960, c'était \$36,587,000. Ces subventions ont augmenté de plus de 110 p. 100 en trois ans, compte tenu de 1959-1960. Le député tient-il à ce que nous fixions les normes à Terre-Neuve au niveau de 1956-1957?

Des voix: Honte!

L'hon. M. Browne: Monsieur l'Orateur, revenons aux subventions de transition et aux subventions spéciales qui n'ont aucun rendement parce que l'accord sur la location des domaines fiscaux procure un rendement au Canada. La subvention de transition au titre de 1956-1957 a atteint 2½ millions. Rappelez-vous que je vous ai dit que le seul versement libre effectué par le gouvernement canadien à Terre-Neuve en 1956-1957 s'élevait à \$2,250,000. En 1957-1958 Terre-Neuve recevra 8 millions car elle obtient \$6,600,000 aux termes du rapport McNair. En 1958-1959, elle recevra \$15,500,000. En 1959-1960, elle obtiendra \$15,500,000 plus l'augmentation de 3 p. 100 sous forme de taxe ordinaire. Ainsi vous voyez, il y a eu une augmentation. Le montant a passé de \$2,250,000 en 1956-1957 à \$15,500,000 en 1959-1960. Voulez-vous encore qu'on en revienne aux normes de 1956-1957?

Le chef de l'opposition a critiqué le ministre des Finances en disant qu'il était très injuste de motiver un changement dans les recommandations en avançant que, depuis l'Union, Terre-Neuve avait aussi reçu une aide financière considérable d'Ottawa en même temps que les autres provinces de l'Atlantique,

[L'hon. M. Browne.]

Le ministre des Finances ne tâchait pas de justifier quoi que ce soit. Il établissait simplement les faits et il les a consignés au *hansard*, où ils sont les témoins muets, mais éloquents, de l'aide que Terre-Neuve a reçue de notre gouvernement ces deux dernières années,—une aide qui dépasse de beaucoup ce que lui a fait tenir le gouvernement précédent.

Il me semble que le chef de l'opposition ne veut pas entendre parler de tout ce qu'a fait le gouvernement actuel pour Terre-Neuve depuis sa prise de pouvoir. Il n'aime pas entendre parler de l'augmentation de l'aide pécuniaire accordée.

L'hon. M. Pearson: J'aimerais entendre parler du projet de loi.

L'hon. M. Browne: Parfaitement. Vous voulez revenir aux normes de 1956-1957 c'est-à-dire au 2½ millions de dollars. En ce qui concerne Terre-Neuve, ses habitants et même les commettants de Bonavista-Twillingate, de Burin-Burgeo et de toute autre région de Terre-Neuve, peu importe que les versements leur soient faits en vertu de l'article 29 ou de la loi sur les provinces atlantiques ou encore de toute autre manière dont les fonds ont afflué dans le trésor terre-neuvien depuis notre venue au pouvoir. Peu importe. Mon honorable ami, le ministre de la Santé nationale (M. Monteith) pourrait en dire quelque chose. Que touchait donc le gouvernement de Terre-Neuve du gouvernement fédéral au titre de l'assurance-hospitalisation en 1956-1957? Rien. Que recevait-il du gouvernement fédéral en 1959-1960 à ce titre? Que recevait n'importe laquelle des provinces avant notre entrée en fonction? Pas un sou. Et combien touche maintenant Terre-Neuve? Plus de 4 millions de dollars,—4.6 millions de dollars, pour être précis. Les députés d'en face n'aiment peut-être pas beaucoup entendre parler de l'augmentation des versements au titre de l'assurance-hospitalisation, du relèvement des subventions à la santé, de l'augmentation de l'aide aux chômeurs, du relèvement des subventions aux universités...

L'hon. M. Pearson: Avec 30 p. 100 de chômage, il fallait bien augmenter l'aide aux chômeurs.

L'hon. M. Browne: ...l'augmentation des subventions pour l'aménagement d'emplacements de pique-nique et des chemins d'accès aux ressources, et ainsi de suite,—tous ces fonds contribués par le gouvernement fédéral au gouvernement de Terre-Neuve ont eu pour résultat l'amélioration des services, du niveau d'existence et des normes des services dans cette province. Tout argent, de quelque source qu'il vienne et à quelque ministère du gouvernement de